



# FEDERATION DES ASSOCIATIONS CULTURELLES ÉDUCATIVES ET DE LOISIRS DES YVELINES

## **PV de l'assemblée Générale ordinaire de la FACEL Yvelines**

Fédération des Associations Culturelles Éducatives et de Loisirs  
des Yvelines

Siège social : 24 rue du Maréchal Joffre à Versailles

**02 mars 2024**

### **Présents**

1. Monsieur Marc Dagallier, Président
2. Père Vianney de Lacotte, membre de droit
3. Monsieur Chloë Ladeuille, secrétaire
4. Monsieur Emmanuel Verzaux, Trésorier
5. Madame Soleine Béringier
6. Monsieur Erwan Pichon, ACEL patronage de la Croix blanche
7. Monsieur Jacky Bauley, président de l'association paroissiale Elancourt-Maurepas
8. Monsieur Thierry Garnier, ACPE
9. Monsieur Cédric Fontaine, ACEL Chantiers

Sont excusés et ont envoyé un mandat :

1. Monsieur Bruno Heude, club Saint-Quentin
2. Madame Anne Fromant, AEP
3. Madame Ludivine Père, Acel Sartrouville

### **Ordre du jour :**

- Approbation du rapport moral 2023, financier 2023 et du budget prévisionnel 2024
- Vote du montant de la cotisation
- Élection des membres du CA.
- Ratification de la nomination en CA du Trésorier.
- Approbation du Projet Educatif FACEL Yvelines
- Divers

### **10h35 : L'AG est ouverte**

#### **10h40 : Mot du président**

Présentation des différents membres présents. Tour de table.

Comme le prévoient nos statuts les différents documents présentés (rapport moral, rapport financier et budget prévisionnel, Projet Educatif avaient été envoyés plus de 8 jours avant aux adhérents).



# FEDERATION DES ASSOCIATIONS CULTURELLES ÉDUCATIVES ET DE LOISIRS DES YVELINES

## **10h45 Présentation du rapport moral et d'orientation**

Voir "rapport moral 2023"

Vote d'approbation du rapport moral 2023 : Unanimité positive (12 votes)

## **10h50 Présentation du rapport financier et du budget prévisionnel**

Voir "Bilan 2022", "Compte de résultat 2023", "Budget 2024"

Questions diverses autour du budget.

Vote d'approbation du rapport financier 2023 : Unanimité positive (12 votes). Rapport financier approuvé, l'assemblée donne le quitus au bureau.

Vote d'approbation du Budget 2024 : Unanimité positive (12 votes). Budget approuvé

## **11h Montant de la cotisation**

Proposition de diminution de 1 euro des cotisations pour les personnes morales pour l'année 2024.

Montant des nouvelles cotisations proposé au vote : 5 euros pour les personnes physiques, 40 euros pour les personnes morales

Montant des cotisations pour l'année 2024 : 5 euros pour les personnes physiques, 40 euros pour les personnes morales

Vote : Unanimité positive (12 votes).

## **11h15 Projet éducatif**

Le projet éducatif a été approuvé à l'unanimité positive (12 votes)

## **11h30 Election au CA**

Trois membres sont arrivés à terme de leur mandat au CA et doivent donc être remplacés : Emmanuel Verzaux, l'ACEL Sainte Marie aux Mureaux et l'ACPE Saint Germain.

Candidats : Soleine BERINGER ; l'ACEL Sainte Marie aux Mureaux et l'ACPE Saint Germain.

Sont élus au CA à l'unanimité : Soleine Beringer ; l'ACEL Sainte Marie aux Mureaux et l'ACPE Saint Germain

## **Fin de l'A.G. : 11h35**

Marc Dagallier, président

Chloë Ladeuille, secrétaire